

Diagnostic immobilier :

Obtenir son certificat de compétences



Mise en place en 2007 par les pouvoirs publics, la réglementation prévoit que les personnes physiques réalisant les diagnostics techniques immobiliers amiante, plomb, termites, gaz, DPE (Diagnostic de Performance Énergétique) et électricité détiennent un certificat de compétences délivré par un organisme certificateur accrédité par le COFRAC (COMité FRançais d'ACcréditation).

FP SQI 03 PRAA
09-2010

▶ Comment obtenir votre certificat de compétences ?

Délivrée à l'issue d'une certification initiale en deux étapes comprenant un **examen théorique** présenté sous forme de QCM et un **examen pratique** de mise en situation individuelle de diagnostic, cette certification est valable 5 ans.

Au cours de la 2^{ème} année, des activités de surveillance sont menées :

- Analyse d'un questionnaire renseigné par le candidat, permettant de vérifier qu'il se tient à jour des évolutions techniques, législatives et réglementaires dans le domaine concerné,
- Examen de dossiers prélevés sur la période concernée, transmis par le candidat à SQI,
- Analyse d'un état des réclamations et plaintes concernant le candidat sur la période écoulée.

Le processus de certification est identique quelque soit le domaine technique.

L'ensemble des textes réglementaires relatifs à la délivrance des certificats de compétences est disponible sur notre site Internet : www.sqi-certification.fr

SQL vous propose une certification dans les domaines :

- amiante
- plomb
- termites
- gaz
- DPE
- électricité

► L'offre SQL

SQL, organisme certificateur, filiale du groupe Socotec, vous propose une offre performante, claire et sans surprise qui vous permettra d'obtenir votre certificat de compétences en toute sérénité.


- *Un engagement serein* : nos équipes commerciales vous accompagnent tout au long des différentes étapes d'obtention de votre certification avec une grande disponibilité.
- *Un prix performant* pour un budget maîtrisé : avec un tarif unique et compétitif, vous gérez les étapes de votre certification à votre rythme.
- *Un réseau proche de chez vous* : SQL assure une couverture nationale avec plus de 10 centres d'examens répartis sur toute la France.
- *Une grande réactivité* : notre site Internet mis à jour régulièrement vous permet de vous informer sur les nouveautés réglementaires relatives à votre activité.
- *Un dispositif éthique* : imprégné de la culture d'objectivité du groupe Socotec, le dispositif SQL fait appel à des évaluateurs indépendants.

Choisir le groupe Socotec, c'est confier votre certification à un professionnel reconnu et en faire un atout pour développer votre activité.



SOCOTEC QUALIFICATION INTERNATIONAL

89 / 93 avenue Paul Vaillant Couturier
94250 GENTILLY
Tél. : 01 41 98 09 49
Fax : 01 41 98 09 48
sqj@socotec.fr
e-mail : sqj.fluides-frigorigenes@socotec.fr

une entreprise du groupe  SOCOTEC

cofrac



CERTIFICATION
D'ENTREPRISES
& DE PERSONNELS

Accréditation
N° 4-0085
Portée disponible
sur www.cofrac.fr